



**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2022  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Étaient présents :**

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Mustapha BAMBA, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Abdelaziz LALMI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

**Étaient absents et avaient donné pouvoir :**

Hervé MARTIN à Patrick FLOQUET ;  
Albert BLONDEL à François ROSE ;  
Patricia EGASSE à Elvire TENO ;  
Bernard NARBONI à Jean-Luc LEROY ;  
Laurent POULOT à Jennifer BONINO ;

**Étaient absents :**

Colette LAMBERT, Alain BOCCARA, Raouf BAKHA, Barbara EZELIS.

**Patrick FLOQUET**, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

**Patrick FLOQUET** procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

**Jean-Pierre YETNA** est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
<a href="#">2022/093</a>	Madame BRIEAU	Relative à la signature d'un devis n°0010 avec madame BRIEAU pour la mise en place d'un atelier « sophrologie/relaxation »	3-oct.-22	80 ,00 € TTC
<a href="#">2022/094</a>	BACKSTAGE PRODUCTION	Relative à la signature d'un contrat de prestation avec l'association « BACKSTAGE PRODUCTION » dans le cadre d'une animation à l'école municipale des musiques et de danse	septembre 2022 à juin 2023	1 120,00 € TTC/mois
<a href="#">2022/095</a>	MAMIAS	Relative à la signature du contrat n°CT22001 : entretien et vérification annuelle des installations parafoudre, paratonnerre, campanaire et horlogerie des églises St Thomas et Ste Thérèse	1 an renouvelable 3 fois	760,00 € HT/annuel
<a href="#">2022/096</a>	KARAKOIL PRODUCTION	Relative à la signature d'une convention et d'un contrat de cession avec « KARAKOIL PRODUCTION » dans le cadre de la représentation de deux spectacles de la compagnie Pipelette la chaussette	9-nov.-22	1200,00 € TTC
<a href="#">2022/097</a>	CLAS	Relative à la signature d'une convention d'objectifs et de financement du « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » 2022/2026 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise	du 01/09/2022 au 30/06/2026	/
<a href="#">2022/098</a>	Croix-Rouge Française	Relative à l'acceptation du devis n°2022-10-31-IPS avec la Croix-Rouge Française pour la mise en place de deux sessions IPS (Initiation aux Premiers Secours)	les 31/10/2022 et 07/11/2022	640,00 € TTC
<a href="#">2022/099</a>	Association AD VITAM	Relative à la signature d'un contrat passé avec l'Association AD VITAM dans le cadre d'un spectacle « Un Noel 2 Coccinelles » dans les écoles maternelles publiques de la Ville	les 12 et 13 décembre 2022	4 000,00 € TTC
<a href="#">2022/100</a>	Les 3 coups l'œuvre	Relative à la signature d'une convention passée avec l'Association Les 3 coups L'œuvre dans le cadre d'un spectacle « Aschenputtel ou Cendrillon » au Centre de loisirs maternel LES VERGERS	21-déc.-22	850,00 € TTC
<a href="#">2022/101</a>	IFAC	Relative à la signature d'une convention avec l'école de formation « Institut de formation, d'animation et de conseil »	/	350,00 € TTC
<a href="#">2022/102</a>	ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	Relative à la signature du marché MP22010 : « Marché de prestation de service pour la propreté urbaine » Lot 01 – Balayage mécanique des espaces publics de la commune de Montmagny	1 an renouvelable 3 fois	Montant forfaitaire annuel : 134 136,00 € HT Prestations supp. ponctuelles : 25 000 € HT
<a href="#">2022/103</a>	SEPUR	Relative à la signature du marché MP22010 : « Marché de prestation de service pour la propreté urbaine » Lot 02 – Balayage manuel des espaces publics de la commune de Montmagny	1 an renouvelable 3 fois	Montant forfaitaire annuel : 198 000,00 € HT Prestations supp. ponctuelles : 25 000 € HT
<a href="#">2022/104</a>	SARL SAIGNE	Relative à la signature du marché MP22008 : « Travaux de refonte du câblage informatique du séminaire et des sites distants » sur la commune de Montmagny	/	86 988,21 € HT
<a href="#">2022/105</a>	Madame Alice DAGUENEAU	Relative à l'acceptation du devis n°0000004 avec Madame Alice DAGUENEAU pour un atelier yoga	7-nov.-22	80 € TTC

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20221215-DL2022-1512-108-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022

<a href="#">2022/106</a>	A TES SOUHAITS PRODUCTIONS	Relative à l'acceptation du contrat de l'association « A TES SOUHAITS PRODUCTIONS »	7-déc.-22	1951,75 € TTC
<a href="#">2022/107</a>	AROEVEN	<b>ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N° 2022/068</b> Relative à la signature d'une convention avec l'école de formation « Institut de formation, d'animation et de conseil »	/	350,00 € TTC
<a href="#">2022/108</a>	Madame Marlène MARTIN	Relative à l'acceptation du devis n° 2022032 avec Madame Marlène MARTIN dans le cadre du projet 365 jours'par'ents	Les 22/11, 06/12 et 13/12	350,00 € TTC
<a href="#">2022/109</a>	SCENOCONCEPT	Relative à la signature d'une convention passée avec l'association SCENOCONCEPT dans le cadre du dispositif CLAS/service scolaire dans les écoles élémentaires publiques de la ville	du lundi 07 novembre 2022 au 21 avril 2023	14 040,00 € TTC
<a href="#">2022/110</a>	Monsieur RAREG Youri	Relative à la signature d'un devis N°01 avec Monsieur Youri RAREG pour des ateliers initiation à la musique électronique, au conte et à la prise de parole en public.	du 10/11/2022 au 15/12/2022	480,00 € TTC
<a href="#">2022/111</a>	La compagnie de l'Éléphant	Relative à la signature d'un contrat avec « la compagnie de l'Éléphant » pour un spectacle de clôture de la Place de Noël	18-déc.-22	1500,00 € TTC
<a href="#">2022/112</a>	SOGEPI	Relative à la signature d'un contrat « Contrat CT22002 – contrat de gestion complète d'un pigeonier »	1 an renouvelable 3 fois	Montant annuel : 4 284,00 € TTC
<a href="#">2022/113</a>	LOOMIS	Relative à la signature d'un contrat « Contrat CT22003 – Contrat de prestations de services Cash 24/7 » (mise à disposition et exploitation d'un distributeur automatique de billets)	48 mois	Forfait variable selon le nombre de retraits

Accusé de réception en préfecture  
095-219504271-20221215-DL2022-1512-108-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022

## **1 – EXPOSÉ DES MOTIFS**

Conformément à l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des décisions numérotées de **2022-093 à 2022-113**.

## **2 - PROJET DE DÉLIBÉRATION**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23 ;

**Considérant** qu'il convient d'informer les membres du conseil municipal des décisions numérotées de 2022- 093 à 2022-113, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Patrick FLOQUET ;

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

✚ **PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du conseil municipal.

<b>ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE</b>	
Reçu en sous-préfecture le.....	19 DEC. 2022
Publié le.....	19 DEC. 2022
Notifié le.....	19 DEC. 2022
Montmagny, le.....	19 DEC. 2022
Le Maire Patrick FLOQUET	



**Fait à Montmagny, le 15 décembre 2022**

**Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire, Patrick Floquet**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

# Acte à classer

DL2022-1512-108

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-12-19T11-03-33 02 ( MI242033844 )

Identifiant unique de l'acte :  
095-219504271-20221215-DL2022-1512-108-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE  DELEGATIONS

Date de décision : 15/12/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : [DL2022-1512-108 Décisions du Maire.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 19/12/22 à 09:58

Date 19/12/22 à 09:58

Date 19/12/22 à 10:39

Date 19/12/22 à 11:03

Date 19/12/22 à 11:10

Par [MAZET CELINE](#)

Par [MAZET CELINE](#)

Par [FLOQUET Patrick](#)

Par [MAZET CELINE](#)